



Réservé ACECA :
Reçu le :
Enregistré le :
N° de carte :
Licence FFE : oui non

Bulletin d'adhésion ACECA & FFE - 2027

Date : 1^{ère} Adhésion ☐ Renouvellement ☐ *Cocher la case qui vous concerne*
NOM : Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :
Téléphone : Portable :
E-mail :

Vous pouvez recevoir "Les petits échos de la rando", notre bulletin de liaison associatif,
soit par Internet ☐ soit par courrier postal ☐ , cochez la case préférée.

Cotisation annuelle pour 2027 : - Individuelle : 15 € - Famille : 20 € - Association ou club : 35 €

.....
FFE (facultatif): Licence fédérale (assurance/équitation) Adulte : 40 € / Junior né en 2009 & après : 29 €

NOM /prénom : Date de naissance :

N° de licence : Nationalité :

NOM /prénom : Date de naissance :

N° de licence : Nationalité :

RCPE fédérale (facultative) = assurance RC/cheval : 38 € le 1^{er} équidé et 27 € pour les suivants.

NOM du cheval : N° de SIRE :*

NOM du cheval : N° de SIRE :

* à compléter, même sans l'option assurance, pour la participation à nos randonnées.

TOTAL à régler à l'ACECA : Adhésion (€) + Licence (€) + RCPE (€) = €

Charte du Cavalier et du Meneur d'Extérieur

Pour une participation sans souci à nos manifestations voici quelques règles à respecter.

Chaque participant doit obligatoirement :

- Être assuré en responsabilité civile : licence FFE ou assurance personnelle **couvrant la pratique de l'équitation ou de l'attelage.**
- Se conformer au code de la route et aux consignes des organisateurs.
- **Respecter les passages privés, les cultures, maîtriser sa monture, sans oublier de passer au pas à l'approche d'autres(s) utilisateur(s) et de rester courtois.** « Rien n'est acquis, pensons à la pérennisation de nos circuits mis en place et défendus par nos bénévoles ... »
- **Respecter son cheval et s'assurer de sa bonne santé pour participer aux randonnées.**
- Être en possession du livret d'identification avec le vaccin « grippe » à jour.

Nous vous rappelons que :

- Le port d'une coiffure de sécurité à la norme « EN 1384 » est recommandé.
- Tout participant mineur doit être accompagné sur l'ensemble du parcours, par l'un de ses parents ou par une personne ayant délégation de ceux-ci.

Signature :

J'autorise l'association à publier des photos où je figure.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepte.

Ce bulletin signé et votre chèque à l'ordre de l'ACECA, sont à expédier :
A.C.E.C.A – 10 place Kennedy, Saint Laurent de la mer - 22 190 PLERIN